

MASTER **DROIT**

PARCOURS **Droit des activités numériques**

FORMATION
INITIALE

Étudier
à USP

OBJECTIFS

La technologie numérique est au cœur de toutes les problématiques juridiques actuelles, tant au niveau national qu'europpéen et international. Son usage requiert une approche pluridisciplinaire (droit, économie, histoire, sociologie et informatique).

Le Master permet d'appréhender notamment des matières telles que la cybersécurité, les blockchains, les logiciels prédictifs et le codage informatique.

COMPÉTENCES VISÉES

L'acquisition pendant les quatre premières années du cursus des règles fondamentales de droit privé et de droit public est complétée en Master 2 par les compétences qui permettront aux étudiants diplômés d'exercer l'ensemble des métiers en lien avec le numérique, tant dans le secteur public que privé.

Sont en ce sens développées des mises en situation destinées à renforcer les compétences rédactionnelles et oratoires des étudiants : rédaction de dossiers thématiques, prises de parole en public, apprentissage du travail en équipe.

POURSUITE D'ÉTUDES

Le numérique modernise les métiers traditionnels du droit : notaire, avocat, magistrat, huissier, juriste d'entreprise. Il favorise également l'émergence de nouveaux métiers : délégué à la protection des données, responsable de la sécurité des systèmes d'information.

D'autres professions sont concernées : assurances, banques, legaltech, grande distribution et l'ensemble de la fonction publique.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les étudiants choisissent entre le Master de Droit des affaires ou celui de Droit public général pour poursuivre en Master 2 Droit des activités numériques.

L'assiduité à l'ensemble des cours et le stage sont obligatoires. En première session, chaque matière fait l'objet d'un contrôle continu ou d'un examen terminal, écrit ou oral, à la discrétion du responsable de cours. Une seconde session a lieu en cas d'ajournement à la première session et pour toutes les matières dont les notes sont strictement inférieures ou égales à 07/20.

Afin de permettre aux étudiants de bénéficier de stages longs (six mois au maximum) une session de rattrapage peut être envisagée.



Programme



Master 1^{ère} année DROIT DES AFFAIRES

SEMESTRE 1

UE1 Unité fondamentale 1 (9 ECTS)

Droit fiscal des affaires 1
Droit international privé 1

UE 2 Unité fondamentale 2 (6 ECTS)

Une matière au choix : Droit cambiaire et bancaire OU Droit des sûretés

UE 3 Unité complémentaire 1 (6 ECTS) Droit du marché 1
Comptabilité et droit comptable

UE 4 Unité complémentaire 2 (6 ECTS)

Une matière au choix (non prise dans l'UE2) :

Droit cambiaire et bancaire OU Droit des sûretés *Une matière au choix :*
Droit pénal des affaires OU Procédure civile OU Droit international économique

UE 5 Unité d'ouverture (3 ECTS)

Anglais juridique

SEMESTRE 2

UE 6 Unité fondamentale 1 (9 ECTS)

Droit fiscal des affaires 2
Droit international privé 2

UE 7 Unité fondamentale 2 (6 ECTS)

Préventions et traitement des difficultés des entreprises

UE 8 Unité complémentaire 1 (6 ECTS)

Droit du marché 2
Opérations sur fonds de commerce

UE 9 Unité complémentaire 2 (6 ECTS) Comptabilité et droit comptable

Une matière au choix : Droit de la propriété intellectuelle OU Contentieux international économique OU Droit de la consommation OU Droit des affaires de l'Union européenne OU Droit du commerce international

UE 10 Unité d'ouverture (3 ECTS)

Anglais de spécialité

UE libre non obligatoire (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant



Master 1^{ère} année DROIT PUBLIC

SEMESTRE 1

UE1 Unité fondamentale 1 (21 ECTS)

Contentieux constitutionnel interne (CM)
Droits des contrats publics (CM)
Droit international économique (CM)
Droit matériel de l'Union européenne (CM)

3 TD sur 4 au choix

Contentieux constitutionnel interne (TD)
Droits des contrats publics (TD)
Droit international économique (TD)
Droit matériel de l'Union européenne (TD)

UE 2 Unité fondamentale 2 (8 ECTS)

Théorie générale de l'Etat
Histoire des libertés fondamentales
Systèmes juridiques comparés
Droit européen et international de l'environnement
UET 1 - Unité transversale 1 (1 ECTS)

Anglais juridique

SEMESTRE 2

UEF 3 - Unité fondamentale 3 (21 ECTS)

Contentieux administratif (CM)
Droit de l'urbanisme (CM)
Protection européenne des droits fondamentaux (CM)
Droit international public approfondi (CM)

3 TD sur 4 au choix

Contentieux administratif (TD)
Droit de l'urbanisme (TD)
Protection européenne des droits fondamentaux (TD)
Droit international public approfondi (TD)

UEF 4 - Unité fondamentale 4 (8 ECTS)

Histoire du droit public
Sciences et techniques fiscales
Droit public de la concurrence
Contentieux de l'Union européenne
Contentieux international économique
UET 2 - Unité transversale 2 (1 ECTS)

Anglais juridique

UE Libre non obligatoire (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant

Master

2ème année

SEMESTRE 3

Matières fondamentales (14 ECTS)

- Contrats et numérique (2 ECTS)
- Responsabilités et numérique (2 ECTS)
- Protection des données à caractère personnel (2 ECTS)
- Droit de la distribution et numérique (2 ECTS)
- L'État, l'administration et le numérique (2 ECTS)
- Preuve et numérique (2 ECTS)
- Propriété intellectuelle et numérique (2 ECTS)

Matières d'ouverture (16 ECTS)

- Droit du travail et numérique (2 ECTS)
- Économie du numérique (2 ECTS)
- Droit international privé numérique (2 ECTS)
- Histoire et culture du numérique (2 ECTS)
- Droits et libertés fondamentaux et numérique (2 ECTS)
- Société de l'information
(aspects politiques et sociologiques) (2 ECTS)
- Documentation juridique et recherche numérique (2 ECTS)
- Les métiers du droit et le numérique (2 ECTS)

SEMESTRE 4

Matières fondamentales (10 ECTS)

- Les enjeux juridiques des blockchains (2 ECTS)
- Droit bancaire et financier numérique (2 ECTS)
- Anglais juridique (2 ECTS)
- Droit fiscal et numérique (2 ECTS)
- Droit de la cybersécurité (2 ECTS)

Matières d'ouverture (20 ECTS)

- Droit de l'intelligence artificielle (2 ECTS)
- Justice et logiciels prédictifs (2 ECTS)
- Le rôle des legaltech dans les activités numériques
(2 ECTS)
- Les règles du codage informatique (2 ECTS)
- Stage de trois mois (12 ECTS)

UE libre non obligatoire (2 ECTS)

- Points bonus éventuels : engagement étudiant

CONDITIONS D'ADMISSION

Admission en Master 1 Droit des affaires ou Droit public général (en vue de poursuite en M2 Droit des activités numériques) :

Peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers semestres d'une Licence en droit (Licence 3) ou d'une Licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers).

Attention : le choix du parcours M2 Droit des activités numériques doit être indiqué au moment de la candidature en Master 1. Ce choix est définitif.

La sélection des candidatures est réalisée sur dossier. Une commission de sélection, composée notamment des responsables du M2 Droit des activités numériques, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit des affaires et en M1 Droit public général au Doyen de l'UFR DSPS qui les prononce.

À l'issue de la première année de Master, l'inscription en deuxième année de Master dans le parcours M2 Droit des activités numériques est de droit lorsque la validation du Master 1 a été acquise, sans redoublement, l'année précédant l'année de formation de Master 2.

Intégration directe en Master 2 Droit des activités numériques :

Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Droit des activités numériques peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit (Master 1) ou à dominante juridique ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par les responsables du M2 Droit des activités numériques qui proposent les admissions directes en M2 Droit des activités numériques au Doyen de l'UFR DSPS qui les prononce.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vie étudiante, frais d'inscription, ... :
www.sorbonne-paris-nord.fr

**candidatures
informations**

[Dépôt des candidatures](#)

[Master 1 - via le portail: MonMaster](#)
<https://www.monmaster.gouv.fr/>

[Master 2 - via le portail: e-candidat](#)
<https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

CONTACTS ET ACCÈS

Responsable de la formation : Guilhem JULIA

Secrétariat :

Master 1: Bureau H209 - Tél: 01.49.40.32.92 - m1prive.dsp@univ-paris13.fr

Master 2 : Bureau H210- Tél: 01.49.40.44.10 - m2num.dsp@univ-paris13.fr

UFR de Droit Sciences Politiques et Sociales

VENIR À L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD : CAMPUS DE VILLETANEUSE

99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

Voiture, à partir de Paris : Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille Puis Sortie N°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université
Coordonnées GPS - Latitude : 48.9561507 - Longitude : 2.3412625999999364

Transports en commun :

Depuis Paris : Train ligne H – Toutes les lignes départ Gare du Nord directions Persant Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoul-Maffliers, ou Pontoise – arrêt Epinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Epinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction le Bourget, arrêt Villetaneuse-Université, soit le Bus 361 direction Gare de Pierrefitte – Stains RER, arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) : prendre le T8, terminus Villetaneuse Université.